

ENSEIGNANT(E) RÉFÉRENT(E) POUR LA SCOLARISATION DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP (ERSEH)

IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	<u>Postes vacants</u> 9740086A : circonscription de Saint-Denis 3 (1 poste) 9740088C : circonscription de Sainte Marie (1 poste) 9741067S : circonscription de Saint Denis 5 (1 poste) 9741083J : circonscription de La Possession (1 poste) 9741305A : circonscription de Bras Panon (1 poste) <u>Postes susceptibles d'être vacants</u> 9740056T : circonscription de Saint Pierre 1 (1 poste) 9740057U : circonscription de Tampon 1 (1 poste) 9740058V : circonscription de Saint Louis (3 postes) 9740059W : circonscription de Saint Paul 1 (2 postes) 9740060X : circonscription de Saint Benoît (1 poste) 9740062Z : circonscription de Saint Denis 2 (1 poste) 9740087B : circonscription de Saint Paul 2 (1 poste) 9740451X : circonscription de Saint Leu (2 postes) 9740452Y : circonscription de Saint Joseph (2 postes) 9740815T : circonscription du Port (1 poste) 9740857N : circonscription de Saint Pierre 2 (2 postes) 9741067S : circonscription de Saint Denis 5 (1 poste) 9741200L : circonscription de Tampon 2 (2 postes) 9741305A : circonscription de Bras-Panon (3 postes) 9741362M : circonscription des Avirons/Étang-Salé (1 poste)
	LIEUX D'EXERCICE	Un des secteurs géographiques de l'académie. Mobilité sur ce territoire géographique. L'académie est découpée en 34 secteurs géographiques. Cartographie téléchargeable via le lien suivant : https://magmatic.ac-reunion.fr/nextcloud/index.php/s/KraQYPiKWZTdQcK
	CONTEXTE DU POSTE	L'ERSEH suit le parcours scolaire des élèves en situation de handicap. Il assure le lien entre les parents, l'École et les partenaires institutionnels. Pour l'Éducation Nationale, l'ERSEH est l'interlocuteur privilégié de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). Il bénéficie d'une décharge complète.
	MISSIONS	Missions auprès des familles Il/elle est l'interlocuteur/interlocutrice privilégié(e) pour tout élève bénéficiant d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS). Il est le/la responsable de l'explicitation et de la validité des droits. Il/elle est le/la garant(e) du suivi du parcours scolaire des élèves en situation de handicap, de la petite section de maternelle jusqu'au BTS. Missions auprès des établissements scolaires L'enseignant(e) référent(e), en lien avec le directeur d'école ou le chef d'établissement, organise et anime l'Équipe de Suivi de Scolarisation (ESS) qui réunit tous les partenaires du projet de l'élève (famille, référent, école, soins...) :

		- Rédige la Synthèse d'ESS et garantit la complétion du GEVA-Sco « Réexamen ». - Accompagne les familles pour la constitution du dossier MDPH. - Communique auprès de l'équipe éducative les préconisations du PPS et en assure le suivi. - Assure un rôle d'interface entre tous les partenaires. - Contribue à la formation des équipes pédagogiques en tant que personne ressource. - Contribue à la juste actualisation des droits individuels des élèves en lien avec les services en charge de leur mise en œuvre (SAEI dont il est un acteur en lien avec les PIAL). - Constitue une personne ressource que les Pôles d'appui à la scolarité (PAS) peuvent solliciter dans le cadre de leurs missions. Missions auprès de la MDPH - Apporte son concours aux missions d'évaluation de la MDPH. - Participe à l'Équipe Pluridisciplinaire d'Évaluation (EPE).
IDENTIFICATION DU POSTE	PROFIL DE COMPÉTENCES	- Connaissance du système éducatif français et du cadre législatif. - Connaissance des partenaires de l'Éducation Nationale. - Connaissance des dispositifs et des procédures d'orientation en vigueur dans l'académie. - Connaissance des conditions d'aménagement aux examens. - Capacité à s'inscrire dans une équipe inter-catégorielle. - Capacité à communiquer en respectant le cadre institutionnel. - Capacité à hiérarchiser son travail en respectant les consignes académiques. - Capacité à utiliser l'outil informatique (courrier électronique, Internet, traitement de texte, tableur) et à faire évoluer ses compétences en fonction des enjeux et des technologies .
	PROFIL DIPLÔMES REQUIS	- Postes ouverts aux enseignants du premier degré titulaires - Titulaires du CAPPEI, CAPA-SH ou autres certifications
	ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL	- Ce poste n'étant pas face à élèves, les horaires sont applicables aux personnels administratifs de la fonction publique (1600 heures + 7 heures au titre de la solidarité). - Ce poste oblige à un changement de posture professionnelle. - Poste avec entretien professionnel annuel.
	NOMINATION	PAP : Poste appel à candidature 1 poste 1 personne Poste à avis. Affectation prononcée hors mouvement.

CONTEXTE ADMINISTRATIF	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Recueil des candidatures sur l'application GAC https://portail.ac-reunion.fr/gac du 21/03/2025 AU 30/03/2025. Entretien devant une commission de recrutement. Les avis seront classés.
	PILOTE	Sandrine INGREMEAU , IA-DAASEN en charge des lycées et de l'enseignement supérieur, de l'école inclusive et de la continuité éducative.